

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	2 (1914)
<b>Heft:</b>	20
<b>Artikel:</b>	Chronique féministe française : la période électorale et la propagande suffragiste
<b>Autor:</b>	R., Pauline
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-249618">https://doi.org/10.5169/seals-249618</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

paru dans la *Sentinelle*, de la Chaux-de-Fonds, sous la signature de Ch. Naine :

« . . . Il me semble que c'est une grande injustice que commettent « les dames à notre égard, en nous laissant tout le fardeau de la « chose publique. Les lois, l'autorité gouvernementale, la justice, la « police, et tout l'appareil politique concernent aussi bien le beau « sexe que l'autre. Pourquoi nous laisse-t-on toute la charge de cet « attrait? Les femmes feraient bien de se mêler un peu de ce qui « les regarde. Il est entendu que nous nous devons tous réciprocement aide et assistance, mais les femmes abusent de notre bonne « volonté et s'imaginent que nous allons nous occuper éternellement de leurs affaires. C'est du reste trop de confiance qu'elles nous « témoignent. On n'est jamais si bien servi que par soi-même. Que « les dames essayent donc d'en faire l'expérience; quand elles voudront le droit de suffrage, elles l'auront immédiatement; puisque « le sexe fort est incapable de leur résister. Quant à leurs capacités « dans ce domaine, il n'en faut point douter, moyennant qu'on leur « laisse le temps voulu pour l'apprentissage. Certains indices nous « permettent même de supposer qu'elles nous seraient supérieures, « au moins en ce qui concerne le zèle et l'endurance. Vous avez lu. « par exemple, que l'autre jour, à Londres, des suffragettes, dans « une assemblée, s'étaient attachées à leur banc avec des cadenas, et « que la police, pour les expulser, a dû sortir les banes et leurs occupantes d'un seul bloc. A-t-on jamais vu des électeurs animés d'une « pareille ardeur? Il y en a pas mal qu'il faudrait attacher pour « conduire aux assemblées et au scrutin, tandis que ces dames s'attachent pour y rester. »

« Ah! si les femmes voulaient..., nous pourrions un peu nous « reposer... »

\* \* \*

La Société d'Utilité publique des Femmes suisses tiendra, cette année, son Assemblée générale à Berne, les 15 et 16 juin, dans la Salle des Fêtes de l'Exposition. A l'ordre du jour, en plus de la partie administrative et d'une visite de l'Exposition, une conférence de M. le past. Stettler sur *La femme comme tutrice*, et des rapports sur les différentes écoles créées par la Société d'Utilité publique: écoles ménagères, de gardes-malades, d'horticulture, etc., ainsi que sur la lutte antituberculeuse menée par quelques sections.

## CHRONIQUE FEMINISTE FRANÇAISE

### La période électorale et la propagande suffragiste.

La période électorale qui vient de se terminer fut pour les féministes l'occasion d'une intense propagande. C'est le temps où les candidats exposent leur programme, et où il est bien de les amener à s'engager formellement à voter telle ou telle réforme. C'est aussi le temps où les gens se dérangent volontiers pour suivre les réunions publiques et où ils sont préparés à discuter et à accepter les réformes.

\* \* \*

L'Union française pour le Suffrage des femmes et la Ligue du Droit des femmes avaient adressé dès le début de la campagne des lettres aux candidats, demandant à ceux-ci de se déclarer favorables au suffrage féminin. Beaucoup promirent; tous les socialistes et un bon nombre des candidats des autres partis inscrivirent dans leur programme le vote des femmes. Ils acceptèrent aussi de signer nos affiches; nous leur en savons d'autant plus de gré que la nouvelle loi sur l'affichage électoral limitait les emplacements réservés aux candidats et que la place qu'ils nous donnaient était prise sur celle de leurs propres affiches.

C'est pourquoi l'U. F. S. F. cherche à avoir des candidats pour la forme qui, une fois remplie la formalité obligatoire de la déclaration de candidature, auraient des espaces réservés où nous pourrions mettre nos affiches, des salles où nous pourrions ex-

poser au public pour quelles raisons nous voulons voter. Les bonnes volontés ne nous manquèrent pas: à Paris seulement nous avions 20 de ces candidats — un par arrondissement —, et parmi eux, à la stupéfaction des employés de mairie, il y avait un sénateur! Grâce à ces candidats, nous étumes nos salles. Nos oratrices et orateurs, les orateurs de l'*« Alarme*», société anti-alcoolique, y défendirent le suffrage féminin et y attaquèrent l'alcool. L'U. F. S. F. organisa une quarantaine de réunions à Paris. Depuis des mois, des femmes, des jeunes filles, qui n'avaient jamais parlé en public se préparaient à cet effort; elles se réunissaient chez M<sup>me</sup> Suzanne Grumberg, avocate, et cherchaient ensemble les arguments et les répliques qui auraient quelque action sur l'auditoire. Leurs efforts furent récompensés.

Des publics nombreux et sympathiques vinrent à notre appel. Il y eut beaucoup d'électeurs, il y eut aussi beaucoup de femmes, de toutes les classes, des travailleuses surtout; et j'ai gardé le souvenir de quelques-uns de ces visages, passionnément attentifs, à qui on semblait vraiment apporter la bonne parole, quelque chose comme la révélation d'un remède aux souffrances et aux injustices qui pèsent sur l'humanité.

L'attention soutenue de ces auditoires, plus encore que leurs applaudissements, nous disaient les immenses progrès que notre cause a faits dans l'opinion.

\* \* \*

Puis, nous sommes allées dans les réunions où les candidats exposaient leurs programmes, où les députés sortants rendaient comptes de leur mandat. Un changement à signaler: les femmes peuvent entrer presque partout. Nulle part, on ne nous a refusé la parole; et quand le bureau faisait quelque cérémonie, l'assistance exigeait qu'on nous laissât parler. ~~GYROM~~

Quelques candidats allèrent même au devant de nos questions en invitant les oratrices à parler avec eux.

\* \* \*

Du 18 au 26 avril, trois grands meetings réunirent dans la salle des Fêtes du *Journal* une assistance nombreuse; on refusa du monde quand la salle, les galeries adjacentes, les couloirs et l'escalier furent pleins. Et c'était un public vibrant, enthousiaste, qu'il fallait presque retenir et qui applaudit successivement les orateurs et oratrices de la Ligue nationale pour le vote des femmes, de l'Union française pour le Suffrage des femmes et de la Ligue du Droit des femmes.

\* \* \*

Et le 26 avril, les femmes votèrent. Oh! elles ne choisirent pas de députés; elles se contentèrent d'envoyer au *Journal*, qui avait organisé cette consultation, un bulletin portant la formule: « Je désire voter », suivie de leur nom et de leur adresse, et accompagnée d'une enveloppe oblitérée par la poste comme pièce d'identité. A Paris et en banlieue, il y eut 15 sections féminines de vote. Le soir, au *Journal*, on dépouilla les votes: 16,879 femmes s'étaient dérangées pour exprimer leur désir de prendre part à la vie politique du pays. Pendant toute la semaine, le *Journal* et les sociétés féministes recurent les votes par correspondance. Le 3 mai, il y en avait 505.972, et des milliers de suffrages, qu'on n'additionna pas, arrivèrent encore après la date fixée.

En tenant compte que ce fut seulement pendant une semaine que se recueillirent ces signatures, en pensant à la difficulté qu'il y a toujours à obtenir des noms et des adresses, il faut considérer ce résultat comme un triomphe. Les féministes qui eurent une section de vote pendant la journée du 26 ont vu venir à elles,

émues de l'acte qu'elles faisaient, des femmes, jeunes ou vieilles, s'écriant : « Enfin ! on s'occupe de ce que nous pensons, de ce que nous voulons ! » C'était comme un réveil de la dignité, de la conscience féminine, pour la défense de la famille et de la race.

\* \* \*

Le résultat de cette propagande ne se fera plus attendre. Les sociétés suffragistes viennent de s'entendre pour une demande commune auprès de la Chambre, afin que le rapport Buisson sur le vote municipal et cantonal ne soit pas caduc.

Les groupes de l'U. F. S. F. ont envoyé aux Conseils généraux des pétitions, leur demandant de se prononcer à leur session de mai en faveur du rapport Buisson. A l'heure où j'écris, sept conseils généraux ont accepté d'émettre un vœu en notre faveur, ce qui porte à 16 le nombre des Assemblées départementales qui demandent la collaboration des femmes.

\* \* \*

Après une période de lutte et d'efforts, les suffragistes françaises approchent du but. Elles sauront s'entendre pour une action commune qui leur donnera la victoire.

Pauline REBOUR,

Secrétaire générale adjointe  
de l'Union française pour le Suffrage des femmes.

P.-S. Je profite de l'occasion qui m'est offerte de remercier, au nom de l'U. F. S. F. M<sup>e</sup> Emilie Gourd pour la série de conférences qu'elle a bien voulu faire en France. Sa parole éloquente et convaincue a fait le plus grand bien à notre cause, partout où on l'a entendue, et la générosité avec laquelle elle a donné son concours à nos groupes mérite toute notre reconnaissance.

P. R.

## NOTRE BIBLIOTHÈQUE

HÉLÈNE MONASTIER. *Le Syndicalisme* (avec lettre-préface de Paul Passy). — Lausanne, Librairie Duvoisin-Wyssa, 1914. 1 broch. : 50 cent.

Il faut féliciter M<sup>e</sup> H. Monastier d'avoir su, en l'espace restreint d'une cinquantaine de pages, exposer avec clarté et impartialité la question si complexe et si abîmement discutée du syndicalisme. Il faut l'en féliciter à un double point de vue : au point de vue féministe d'abord, car, ainsi que le remarque, d'autre part, une de nos collaboratrices, prouver qu'une femme est capable de précision scientifique, de netteté dans sa pensée, et de logique dans sa méthode, est apporter une pierre à l'édifice que nous construisons ; au point de vue plus largement humain, ensuite, car quiconque lira attentivement et sans parti pris l'étude de M<sup>e</sup> Monastier ne pourra méconnaître l'incontestable valeur du syndicat pour l'émanicipation de la classe ouvrière. Non que l'auteur s'en pose en défenseur attitré ; elle sait rester objective, laissant deviner plutôt qu'affirmant son attitude à l'égard du mouvement syndicaliste, le jugeant même parfois dans ses manifestations révolutionnaires. Mais c'est précisément cette impartialité qui fait la force et l'utilité de son exposé. Car amener ses lecteurs, dans notre période troublée de conflits économiques aigus, à envisager calmement et sympathiquement l'action syndicale n'est certes pas un mince succès !

Un autre mérite de cette brochure est à la fois sa simplicité pratique et sa documentation approfondie. Une grande richesse de faits, des connaissances historiques et économiques étendues, d'une part ; et d'autre part, un plan très clair, une forme accessible à tous, — ce que l'on ne trouve pas toujours dans les ouvrages spéciaux consacrés à ce vaste sujet.

Disons, en terminant, que nous regretterions que M<sup>e</sup> Monastier n'eût pas attribué au moins un paragraphe à la question des syndicats féminins, si nous ne savions qu'elle a préféré réservé ce point spécial pour le traiter une fois ou l'autre à part et pour lui seul. Il en vaut la peine.

E. Gd.

## A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs : annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent parvenir à la rédaction du Mouvement Féministe avant le 1<sup>er</sup> de chaque mois, dernier délai.

Nous prions instantanément nos correspondantes de bien vouloir nous envoyer leurs communications prêtées à être remises à l'imprimeur, c'est-à-dire déjà rédigées, sans abréviations dans le texte, écrits d'un seul côté de la page, et d'une longueur n'excédant pas quinze lignes.

**Genève.** — Association pour le Suffrage féminin. — Notre Comité ne perd pas de vue la question des prud'hommes, qui a de nouveau fait l'objet de débats très chauds au Grand Conseil, sous la forme d'un projet de loi abrogeant cette institution, et voté à une majorité relativement faible, — ce qui prouve bien la sympathie que rencontrent nos idées chez beaucoup de députés. Mais il étudie aussi d'autres moyens de faire avancer notre cause ; l'introduction des femmes dans certaines Commissions officielles, sujet sur lequel nous serons bientôt suffisamment documentés pour pouvoir faire une démarche ; différentes publications, l'organisation d'un cours de discussion pour l'hiver prochain ; les préparatifs de notre Assemblée générale. Celle-ci a eu lieu le 7 juin, à Céligny, sur une terrasse aimablement mise à notre disposition par deux de nos membres, et a été suivie d'un souper en commun. La partie administrative a été courte ; mais la réunion, charmante de cordialité. La participation de plusieurs suffragistes vaudoises nous a fait le plus grand plaisir. — Notre Association vient de recevoir les très jolis insignes, qu'a fait exécuter l'Association nationale suisse, et les tient à la disposition de ses membres, au prix de 1 fr. 20 le bouton.

E. Gd.

**Lausanne.** — Association vaudoise pour le Suffrage féminin.

— Notre Association a eu son assemblée générale jeudi 28 mai. Dans son rapport sur l'activité de la Société, M<sup>e</sup> Girardet-Vielle, présidente, mentionne les conférences qui ont été données à Lausanne et dans le canton, la vente et les distributions de brochures, et les trois réunions familiaires, qui ont eu lieu dans le courant de l'hiver. Lecture est donnée ensuite de deux lettres de M. le prof. Herzen, dans lesquelles il exprime ses regrets d'être obligé, par raison de santé, de quitter le Comité, et il rend hommage à l'activité et aux grandes qualités de notre présidente. — Les comptes de l'année écoulée bouclent avec un boni de 108 fr. 55. — La Commission pour la propagande propose, dans son rapport, de faire donner, l'hiver prochain, des conférences dans le canton ; elle demande aussi s'il ne serait pas utile de provoquer la formation de groupes suffragistes dans les grandes focalités vaudoises. Ces deux propositions sont approuvées par l'assemblée. — M<sup>e</sup> Raccaud, de Moudon, nous donne un compte-rendu de l'Assemblée générale de l'Association nationale, qui a eu lieu à Winterthour, le 25 avril, et M<sup>e</sup> Dutoit présente la proposition du Comité central, qui est de faire des démarches auprès des différents partis politiques, pour leur demander s'ils accueilleraient les femmes qui, individuellement, désireraient se joindre à l'un d'entre eux. Cette question, qui ne semble pas beaucoup intéresser l'assemblée, est pourtant résolue affirmativement, à quelques voix de majorité. — M<sup>e</sup> Rieder, de Vevey, et M<sup>e</sup> Reymond, de Morges, ont été élues membres du Comité, en remplacement de M. le prof. Herzen et de M<sup>e</sup> Hausmann, démissionnaires. — La partie administrative étant terminée, nous entendons M<sup>e</sup> Curchod nous parler du suffrage féminin et de la question des mœurs, et M<sup>e</sup> Gourd, sur ce sujet : Comment intéresser les ouvrières au suffrage ? Ces deux causeries ont été très goûtées par les nombreux auditeurs. — Au cours de la soirée, M<sup>e</sup> Gourd, présidente de l'Association genevoise, nous a adressé une aimable invitation à venir assister à l'assemblée générale de cette société, qui aura lieu à Céligny, le 7 juin.

J. H.

**Union des Femmes du Canton de Vaud.** — L'assemblée cantonale vaudoise des Unions de Femmes a eu lieu, le 30 avril, écoulé, à Lausanne, dans la salle du Lyceum, Hôtel Byron, sous la présidence de M<sup>e</sup> Schnetzler. Toutes les questions portées à l'ordre du jour ont pu être étudiées, quoique nombreuses et très diverses.

La Commission d'études législatives présente le projet de statuts revisés, qu'elle avait été chargée de préparer. Quelques-uns de ces nouveaux articles sont approuvés, mais le projet doit être repris pour complément d'études, et ne sera adopté que dans une prochaine assemblée.